

Compte Rendu CAPL Entretien professionnel gestion 2012

bo
ite
29
-
80
ru
e
de
m
on
tre
uil
75
01
1
pa
ris
-
01
.4
4.
64
.6
4.
44
-
fa
x
01
.4
3.
48
.9
6.
16
-
so
lid
air
es
fin
an
ce
sp
ub
liq
ue
s.f
r -
co
nt
ac
t
@
so
lid
air
es

Solidaires Finances Publiques DISI RAEB était la seule organisation à produire et à lire une déclaration liminaire (jointe ci-dessous) en ouverture de séance afin d'exprimer le climat des revendications et dénoncer les difficultés rencontrées durant l'année sur la mise en place du nouveau entretien professionnel.

Le Président a donné une suite favorable à notre demande afin de connaître le nombre de recours hiérarchiques, et leurs résultats, ainsi que « *les réserves* » avant la CAPL.

Le Président nous indique que cette année, il y a eu 10 dossiers de recours : 3A, 5B et 2C. Tous n'ont pas demandé à être reçus.

A priori cette démarche ne semble pas positive, seule la CAPL reste efficace.

Recours hiérarchiques : 10 dont 4 acceptations partielles et 6 rejets.

Sur les 6 dossiers restant en appel (1 cadres C, 5 cadres B) 5 furent donnés en défense à Solidaires Finances Publiques

Pour le cadre A les agents n'ont pas poursuivi leurs recours en CAPL..

Réserves en mois révélées par le Président en début de séance : (il nous précise que les mois non attribués seront mis à la disposition de la direction l'année prochaine).

– 4 fois 1 mois pour les cadres C.

– □ fois 1 mois pour les cadres B.

Recours des Cadres C

Il y avait 1 recours concernant une évolution de 1 ou 2 mois de réductions.

Après que nous ayons défendu les dossiers, le Président n'a pas répondu favorablement aux demande de l'agent.

Pour le cadre C , il reste donc 4 fois un mois qui sont conservés pour l'année prochaine.

Recours des Cadres B

Le premier concernait une demande de modification de la bonification (passage de 1 mois à 2 mois de bonifications). Après les débats, le Président acceptait de modifier et d'octroyer 2 mois de bonification à l'agent (hors contingent car échelon terminal).

Le second concernait une demande de modification des appréciations, du profil croix et de la bonification (octroie de 1 mois à 2 mois de bonifications). Le président à accepter seulement une « mention d'encouragement »

Le troisième concernait une demande de modification du profil croix et de la bonification (octroie de 1 mois à 2 mois de bonifications). Le président a répondu favorablement à la demande (1mois de bonification).

Le quatrième concernait une demande de modification des appréciations, du profil croix et de la bonification (octroie de 1 mois à 2 mois de bonifications). Le président à accepter une modification du profil croix et seulement une « mention d'encouragement »

Le dernier concernait une demande de modification (octroie de 1 mois à 2 mois de bonifications). Le président à refusé toutes modifications.

Pour le cadre B, il reste donc 3 fois 1 mois qui sont conservés pour l'année prochaine.

Total en mois de la réserve non utilisé : 7**UN VRAI GACHIS !!!**

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en CAPL 2 et 3 :

Catherine Meschin, Fabienne Broquet , Eric Pommier, Georges Lonjaret, Daniel Baiguini et Didier Vidal



Le Snui-Sud Trésor devient Solidaires Finances Publiques

Section DISI Rhône Alpes Est Bourgogne

**La force de tous
les agents de la DGFIP**

Lyon, le 12 septembre 2013

Liminaire CAP Locale de notation

Monsieur le président

En ouverture de cette CAPL, Solidaires Finances Publiques tient à insister sur les difficultés rencontrées depuis plusieurs mois en matière de dialogue social, notamment sur toutes les questions liées aux missions, aux conditions de vie au travail. L'absence de dialogue pèse lourdement dans le contexte actuel où les urgences et les sujets de mécontentements sont nombreux. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques attend de la DGFIP un engagement résolu, démontrant ainsi sa volonté d'aller au fond des sujets dans le cadre d'un dialogue social respectueux des personnels, de leurs représentants et des instances.

Au cours de cet été, les sujets anxiogènes n'ont pas disparu, que ce soit en matière économique, financière ou sociale. Les remèdes appliqués pour combattre la crise économique renforcent les disparités et les inégalités et injustices sociales.

Le débat sur les retraites a été à lui seul emblématique du dogme libéral qui vise à systématiquement faire peser le financement des retraites sur les salaires et les pensions et à prôner le recul de l'âge de départ à la retraite compte tenu de l'allongement de la durée de vie. Pour Solidaires Finances Publiques notre pays a besoin d'une réforme qui s'appuie sur le partage véritable des richesses, l'élargissement des prélèvements sur la valeur ajoutée notamment étant l'une des pistes à privilégier.

L'augmentation du chômage est également un sujet majeur de préoccupations pour toutes et tous. Les mesures pour l'instant déployées par le gouvernement sont bien peu efficaces et certaines orientations inquiétantes. Ainsi, Solidaires Finances Publiques rappelle son rejet de l'accord national interprofessionnel. La mise en œuvre de cet accord emporte des reculs sociaux que nous condamnons. La reconduction de la politique de rigueur en matière d'emploi public pèse lourdement sur le fonctionnement des services, sur le bon accomplissement des missions et surtout elle conduit à supprimer des milliers d'emplois publics et donc à tarir les voies de débouchés pour des milliers de candidats aux emplois publics.

Concernant la fonction publique de nombreux sujets revendicatifs n'ont toujours pas été solutionnés. Pour Solidaires Finances Publiques, l'augmentation de la valeur du point d'indice, la révision/revalorisation des grilles indiciaires, la création d'emploi dans de nombreuses administrations, sont plus que jamais d'actualité. Le malaise social qui frappe l'ensemble de la fonction publique doit être pris en compte et le gouvernement doit s'attaquer à la résorption de tous les contentieux existants (revalorisation des carrières et notamment celle du C, revalorisation du point d'indice, réduction des écarts de rémunération, revalorisation des remboursements de frais de mission).

La Direction Générale des Finances Publiques n'est pas sortie indemne de la rigueur imposée à la Fonction Publique, notamment dans le domaine de l'emploi. En dix ans, ce ne sont pas moins de 27000 emplois qui ont été supprimés et la baisse programmée pour 2014 ne va qu'amplifier la charge de travail

reposant sur les personnels. A la DGFIP, cette politique en matière d'emploi a fortement impacté le bon fonctionnement des services, la qualité des missions rendues, les conditions de travail des agents, les perspectives de carrière. Pour Solidaires Finances Publiques il faut inverser la tendance et recréer les emplois indispensables au bon exercice des missions de la DGFIP. Si les suppressions d'emplois et la baisse des moyens se poursuivent, il y aura soit des abandons de certaines missions, soit des privatisations et de toute façon une pression plus grande sur les agents.

Pour Solidaires Finances Publiques, la démarche stratégique DGFIP qui s'inscrit dans l'esprit de la MAP (modernisation de l'action publique) n'est pas à la hauteur des attentes et des enjeux.

Pour nous, le renforcement et l'amélioration des missions, le renforcement du maillage territorial de notre administration, l'amélioration du service public rendu aux usagers, l'amélioration des conditions de vie au travail des agents, doivent être au cœur d'une démarche stratégique devant faire sens.

Enfin, pour terminer sur la démarche stratégique, nous condamnons certaines réflexions visant à réclamer plus de déconcentration en matière RH. Sur ce point, nous réaffirmons que, partout sur l'ensemble du territoire, les agents doivent être gérés sur la base de règles de gestion fines et concertées au plan national et vérifiables par les CAPN et CAPL.

Solidaires Finances Publiques réaffirme son opposition au dispositif actuel de notation. Pour nous, le système de l'entretien professionnel fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents entre eux et sur des notions de productivité et de performance individuelle porte atteinte aux valeurs de la fonction publique et contribue à la dégradation des conditions de vie au travail des agents. Pour Solidaires Finances Publiques, il est nécessaire de revoir l'esprit du dispositif comme il est indispensable de renforcer la linéarité des carrières. A ce titre, nous revendiquons notamment une répartition non contingentée des réductions d'ancienneté, la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel. Nous demeurons tout particulièrement attachés à ce que les agents aient des éléments de repère au regard de leurs acquis professionnels et ce durant toute leur carrière.

Ce qui nous amène à évoquer le tableau synoptique et les appréciations en lien avec les acquis de l'expérience professionnelle. Pour Solidaires Finances Publiques, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir, tout au long de leur carrière, une vision synthétique, objective et précise de l'appréciation de leur valeur professionnelle. Dès lors nous condamnons vivement l'approche retenue par l'administration qui considère que le tableau synoptique est le pendant de l'évaluation annuelle. Nous tenons à insister sur l'incompréhension mais surtout sur les sentiments de mépris, d'injustice, qu'ont ressentis de très nombreux agents qui se sont vus octroyer des profils croix en total décalage avec la réalité de leurs connaissances, et de leurs compétences.

Solidaires Finances Publiques se félicite que le pourcentage des DKM (dotation capital mois) soit passé en 2013 à 70 % des agents. Mais cela demeure insuffisant et il faut aller au-delà. La décision de la DG de ne pas recourir à la réduction/majoration de 3 mois est une avancée notable et Solidaires Finances Publiques combattrait toute tentation visant à réintroduire même à la marge cette possibilité.

Cette année, les agents voulant faire appel ont dû passer par le recours hiérarchique obligatoire. Solidaires Finances Publiques était opposé à la mise en place du recours hiérarchique et le bilan que nous tirons, sur la base du ressenti des agents nous renforce dans notre analyse. Le recours hiérarchique n'apporte rien de plus aux agents. Ces derniers ont d'ailleurs peu noté de différence d'approche et d'analyse entre le notateur et l'autorité hiérarchique. Ce système qui est lourd et chronophage ne renforce nullement les droits des agents et n'apporte pas réellement d'avancées. Nous vous demandons de communiquer aux élus le nombre de recours hiérarchiques engagés au plan local, le nombre et la nature des modifications apportées, la cartographie par service des recours, les volumes des agents ayant eu une audience avec l'autorité hiérarchique.

Solidaires Finances Publiques dénonce par ailleurs les dysfonctionnements relevés autour d'Eden RH et notamment l'absence de notification aux agents dans les différentes phases de la campagne de notation. L'ergonomie du système doit être globalement revue notamment les différents cadres réservés aux agents pour argumenter leurs recours.

Concernant les marges qui seront ouvertes au cours de cette CAP, Solidaires Finances Publiques revendique un volume de DKM suffisant pour que cette CAP puisse faire abstraction de tout a priori.

En conclusion, Solidaires Finances Publiques attend de cette CAP un examen attentif et juste des situations évoquées avec à la clé l'attribution de réduction d'ancienneté et des décisions favorables en matière de modifications des appréciations (littérales et tableau synoptique).